

## Mémoire

### **PROJET MINIER AURIFÈRE CANADIAN MALARTIC – PROJET EXTENSION**

C'est au nom de Francoise Beaudoin ma tendre Épouse et en mon nom personnel Louis Trottier que je produit ce mémoire. Natif de Malartic en 1949, j'y ai résidé pour toute ma vie adulte et un peu plus sur une période de 50 ans. Notre résidence actuelle est située au \_\_\_\_\_, à proximité du projet minier où nous avons acquis la maison en 1972, année de notre mariage. Ma conjointe Françoise Beaudoin avec qui j'ai vécu une sérénité de couple extraordinaire, vient de décéder d'une maladie pulmonaire obstructive chronique le 7 avril 2016. Nous avons élevé notre famille de 2 enfants dans un quartier paisible, sécuritaire, entourée de bon voisin jusqu'à ce que la mine OSISKO démarre.

Nous avons vécu les nuisances, au travers la maladie de Françoise qui progressait trop rapidement; sans trop questionner, jusqu'à ce qu'on réalise, confiner à la maison à cause des poussières excessives à l'extérieur et du bruit que nous étions fort impactés. Nous étions ignorants-naifs, trop discrets, pas habitués à revendiquer et nous n'étions pas renseignés sur les dommages possibles à la Santé, très préoccupés par la maladie. C'est en 2015, suite à une invitation du Comité de citoyens à l'est, que nous avons décidé de nous impliquer

**1. Pourquoi vous intéressez-vous à ce projet ? En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?**

Au début, nous étions éblouis par un si beau projet à Malartic, avec autant d'envergure et de possibilités d'emploi. Ils nous confirmaient qu'il n'y aurait pas de nuisances. Ils déménageaient déjà des maisons et nous étions vraiment inconscients des effets néfastes pour la santé.

Nous avons été fort déçus, avons vécu beaucoup de stress, étions toujours dérangés, le syndrome du 11h et du 3h, et le bruit le soir et la nuit, toutes les belles soirées. Françoise prenait les notes sur les nuisances. Nous avons fait de nombreuses plaintes au MDDELCC au nombre de 20 (2015-2016) et il n'y avait pas de dépassements des normes actuelles non adaptées à la proximité.

Dans une situation de mauvais voisinage, si nous prenons un recours juridique, il y a un règlement. À Malartic après toutes ces plaintes, après de nombreuses rencontres, de nombreux écrits, des avis de non-conformité, il n'y a rien de régler depuis 6 ans. Nous continuons de vivre intensément ces nuisances qui nuisent à la Santé de tous.

**2. Ce projet est-il acceptable dans le milieu ? Pourquoi ?**

Pas actuellement car les problèmes avec les opérations actuelles ne sont pas réglées, loin de là et du côté Est, avec le projet d'extension, le confinement excessif, je crois que les nuisances ne vont que s'amplifier.

Une zone tampon est nécessaire pour permettre aux citoyens une acquisition, une relocalisation adéquate et une compensation pour les nuisances est incontournable.

**3. L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu ? Pourquoi ?**

Nous sommes rendus à céder notre patrimoine à la minière car nous ne verrons pas le jour où nous retrouverons la paix et la quiétude du quartier.

Nous voulons retrouver une vie extérieure sans poussière, bruit et dynamitage.

**4. Selon vous, y a-t-il des éléments de ce projet qui devraient être modifiés? Lesquels et comment ?**

Le projet ne devrait pas être accepté sans régler les problèmes actuels de voisinage avec la minière et d'offrir la possibilité aux citoyens qui le désirent de quitter rapidement; la minière n'étant pas en mesure de régler par des moyens techniques les nuisances actuelles et elle le dit clairement.

Je crois qu'il faut retarder la deuxième phase, car il y a trop d'impact sur la santé pour un confort citoyen. Certaines mesures ne sont pas faites et ce depuis 6 ans (PM10, silice cristalline...)

**5. Mon plus cher désir :** L'acquisition avec valeur de remplacement, plus une compensation pour dommages subis ainsi qu'à ma conjointe trépassée, avec une considération pour mon environnement paysager qui nous a été un projet commun sur un nombre d'années importants.

Notre belle petite chaumière chaleureuse! Où, nous avons la certitude de finir nos jours, est devenue dans peut de temps l'endroit le plus à risque pour notre santé.

Dans mon cœur et dans ma vie, croyez bien qu'une certitude m'habite continuellement, à savoir que la poussière et les nuisances n'a pas été une bonne condition de vie pour ma douce Francoise.

A mon avis, ce que j'ai le plus de difficulté à comprendre, c'est que face à une situation dans lequel nous sommes présentement, où la santé est une priorité absolue, que le bien être des citoyens compte pour le point numéro 1 dans les échanges tant par la Minière, que les autorités de la ville, même par le comité de suivi de Canadian Malartic, on veut toujours minimiser ou discréditer les revendications des citoyens.

Nous sentons bien qu'il y a eu un manque de responsabilité face à cette situation qui a dégénéré avec les années, nous faisant mention que nous étions un laboratoire pour l'ensemble des grandes mines à ciel ouvert au Canada.

Les citoyens en ont assez de vivre cette situation invivable. Tout les tests ont passé haut la main confirmant que des le début de l'exploitation, si une Zone tampon avait été établie, tous ces problèmes et inconvénients auraient été résolue.

La santé aurait été à l'honneur, la fracture sociale en aurait moins souffert, le temps perdu à affirmer nos droits nous aurait permis de mettre toutes nos énergies a vouloir, malgré la perte de notre patrimoine, refaire notre vie dans le but de pouvoir un jour retrouver le calme et la sérénité, une paix durable, un stress apaisé, beaucoup de conflits inutiles auraient pu être évité.

L'appât du gain produit toujours des effets néfaste, et l'expression `` le passé est encore aujourd'hui garant de l'avenir `` est encore de mise même si on nous dit parfois que ce n'est pas toujours vrai.

Mon but dans ce mémoire n'est pas de trouver le moyen de fermer cette mine d'or à ciel ouvert la plus grande au canada, actuellement.

Mon but c'est que cette même mine d'or à ciel ouvert au Canada , prenne ses responsabilités envers les citoyens. Ainsi, ils pourront à leur guise exploiter les richesses de notre sol qui semblent leurs appartenir.

Louis Trottier & Françoise Beaudoin

